

DEC220857INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mmes Florence EPRON et Karine DE OLIVEIRA VIGIER, directrices adjointes par intérim de l'unité mixte de recherche UMR 7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP)

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de l'UMR 7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de MM. Eric FERRAGE et François JEROME, directeurs adjoints de l'UMR 7285, démissionnaires à compter du 1^{er} janvier 2022.

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022, Mme Florence EPRON, DR2 CNRS et Mme Karine DE OLIVEIRA VIGIER, professeur de l'Université de Poitiers, sont nommées directrices adjointes par intérim de l'unité mixte de l'UMR 7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

9 mars 2022

Le Président – Directeur général
Antoine PETIT



DEC220950INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Robert GERMAR, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR 3080 intitulée Laboratoire de Synthèse et Fonctionnalisation des Céramiques (LSFC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS

Vu la décision DEC171278DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR 3080 intitulée Laboratoire de Synthèse et Fonctionnalisation des Céramiques et nommant Mme Caroline TARDIVAT, directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire tutelle principale ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Caroline TARDIVAT, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} mars 2022.

II. A compter de cette même date, M. Robert GERMAR, personnel Saint Gobain, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 9 mars 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit

